



A Mr Le Directeur Général Philippe Vinçon

A Mr Le Directeur Régional François Bonnet

A Madame La directrice de l'EPL Hélène Debernardi

Tilloy, le 29 novembre 2016

Objet: Dépôt de préavis de grève reconductible

Monsieur le Directeur général,

Par la présente, le SNETAP-FSU dépose, à la demande des Personnels de l'EPL du Pas-de Calais, un préavis de grève reconductible à compter du 7 décembre 2016.

Par cette action, les Personnels de l'EPL souhaitent attirer votre attention sur les faits suivants:

- Les problèmes de management des ressources humaines sur l'EPL du pas de calais.
- Le non-investissement concernant les bâtiments de l'EPL;
Nous souhaitons la rénovation des bâtiments de l'EPL pour que les salariés et apprenants puissent travailler et étudier en toute sécurité, être logés (internat) dans des locaux adaptés .
- Les problèmes dans le budget du CFA-CFPPA. Ce dernier implique des suppressions d'emplois qui sont inacceptables, d'autant qu'ils sont nécessaires pour le bon fonctionnement de l'EPL. Nous sommes contre la politique d'apprentissage au moindre coût par la Région Hauts de France et les licenciements qui en découlent au CFA.
- Les problèmes de DGH qui ne permettent pas d'assurer notre mission de service public envers les apprenants de l'établissement.

Nous demandons sur l'EPL un management des ressources humaines dans le respect de la dignité des salariés, et nous espérons que vous puissiez y apporter votre contribution.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

La section snetap de l'EPL du pas de calais
Le bureau régional snetap des Hauts de France
Le bureau national du snetap